

LE MOULIN DROUET

Un acte de 1643 nous apprend que le moulin de Rouet appartenait à la Fabrique* de l'Eglise.

Dans un acte notarié de 1660, il est fait mention du moulin Rouet autrement dit “Mishuis” (mauvaise porte).

Au conseil municipal du 22 juillet 1848, le maire donne lecture d'une demande de Auguste Davaud pour construire un nouveau moulin, “le moulin Drouet” : autorisation accordée.

En 1875, M. Rebêche achète le bâtiment. Il est doté d'une roue à aubes qui commande le mécanisme du moulin à farine mais aussi le banc de scie et les râpes du pressoir. Deux meules écrasent les grains. Devant la maison, le banc de scie sert à débiter les grumes en planches, en chevrons, ...

Sous le hangar se trouvait le pressoir à pommes. Les Nogentais apportaient leurs fruits à presser et revenaient avec des tonneaux de jus de pommes, qui après fermentation, assuraient la réserve de cidre pour l'année.

Le moulin tomba en panne et cessa de tourner en 1914 et jusqu'en 1936, la famille Rebêche habita là.

**La fabrique est l'établissement qui représente et administre les intérêts temporels d'une église publique, qui peut acquérir, aliéner, administrer les biens. Rôles : Toute paroisse doit être dotée d'un conseil de Fabrique, qui gère tous les biens et revenus de la paroisse.*

